Municipalité de
Lac-aux-Sables

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT l'article 956 du Code municipal du Québec;

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité qu'**il y aura une séance extraordinaire mardi le 19 décembre 2023 à 19 h 30** à la salle municipale, au 820, rue Saint-Alphonse à Lac-aux-Sables.

Au cours de cette séance extraordinaire, le conseil municipal présentera et adoptera ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 ainsi que le plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026. Les délibérations du conseil lors de cette séance, porteront exclusivement sur ces sujets. Une période de questions suivra après chaque point.

Une deuxième séance extraordinaire suivra la clôture de cette première séance. L'ordre du jour sera publié au plus tard le deuxième jour la précédant.

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 7 décembre 2023.

M. Perron, OMA.

Madame Manuella Perron, OMA
Directrice générale et Greffière-trésorière